

## **L'utilisation de l'EMDR avec les troubles dissociatifs**

**Vendredi 29 et samedi 30 mai 2015**

**à Fribourg**

**Formatrice :**

**Eva Zimmermann**

Psychologue-psychothérapeute FSP, formatrice agréée par l'association EMDR-Europe et l'institut Suisse d'EMDR.

## **L'utilisation de la psychothérapie EMDR avec les troubles dissociatifs**

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande la psychothérapie EMDR pour le traitement des traumatismes psychiques, notamment avec des patients souffrant de ESPT. Un grand nombre d'autres symptômes et pathologies peuvent également être traités avec succès par la psychothérapie EMDR. Pour le traitement des séquelles de traumatismes complexes et des troubles dissociatifs, il est recommandé de faire des aménagements au protocole standard de l'EMDR. Néanmoins les modifications proposées ne conviennent pas à tous les cas de PTSD complexes et/ou de troubles dissociatifs. Nous avons donc à faire à des défis cliniques qui nous laissent parfois sans canevas précis. La Théorie de la Dissociation Structurale de la Personnalité (TDSP; Nijenhuis, van der Hart & Steele, 2010) donne un cadre théorique qui peut nous guider utilement lors de nos décisions cliniques sur l'utilisation de l'EMDR avec ces patients. Ainsi cette théorie enrichit et complète le modèle TAI. Un transfert et une application directe de la TDSP vers la psychothérapie EMDR est proposé et approfondie.

Une question clé qui se pose dans bien des cas d'ESPT complexe et de troubles dissociatifs est de savoir quel niveau de stabilisation atteindre avant de retraiter le matériel traumatique avec la psychothérapie EMDR. La stabilité et la tolérance à l'affect sont des critères clés pour le retraitement du matériel traumatique. Par contre les personnes avec des traumatismes complexes et des troubles dissociatifs sont submergées d'intrusions traumatiques qui les déstabilisent. Se pose alors la question de comment aider le patient à se stabiliser quand il est sujet à des intrusions traumatiques récurrentes. Cette question va être discutée de manière approfondie et des exemples vidéo illustreront de nouveaux concepts proposés.

### **Objectifs du cours:**

L'objectif du séminaire est de mieux comprendre et appréhender les phénomènes et troubles dissociatifs dans la psychothérapie EMDR, en se basant sur la TDSP. Sera proposée une vue d'ensemble de la psychothérapie avec des personnes souffrant de traumatismes complexes, de troubles dissociatifs et de troubles dissociatifs de l'identité, en se basant sur les guidelines de l'ISSTD (International Society for the Study of Trauma and Dissociation). Enfin le séminaire proposera des clés d'analyse pour savoir comment et à quel moment on peut utiliser la thérapie EMDR dans la psychothérapie des troubles dissociatifs.

Le séminaire fera des va-et-vient entre exposés théoriques et analyses de vidéo de patients, afin d'associer théorie et pratique.

Des exercices pratiques permettront de faire des expériences directs des méthodes proposées.

*„Il n'y a rien de plus pratique qu'une bonne théorie“  
(Ellert Nijenhuis).*

**Formatrice :**

**Eva Zimmermann**

Psychologue-psychothérapeute FSP, formatrice agréée par l'association EMDR-Europe et l'institut Suisse d'EMDR.

**Date et lieu :**

**Vendredi 29 et samedi 30 mai 2015**

de 9h15 à 17h45

NH Hôtel, Fribourg

**Participants :**

Psychologues-psychothérapeutes et médecins-psychiatres ; psychologues et médecins en formation de psychothérapie – ayant déjà fait les niveaux 1 et 2 de la formation EMDR et participé à au moins 2 jours de formation sur les troubles dissociatifs.

**Coûts et conditions :**

CHF 600.- pour les deux journées.

CHF 560.- si inscription et paiement avant le 31 mars 2015.

L'inscription implique l'engagement d'en payer les frais.

En cas d'annulation moins de deux semaines avant : CHF 100.- de frais à payer.

Passé ce délai, pas de remboursement possible.

**Information et inscription :**

**Institut Romand de Psychotraumatologie IRPT**

Av. de Montchoisi 21, 1006 Lausanne – Suisse

Tél. : 021 311 96 71 - [secretariat.irpt@gmail.com](mailto:secretariat.irpt@gmail.com) - [www.irpt.ch](http://www.irpt.ch)

**Coordonnées bancaires :**

Banque Migros – 8010 Zürich – compte postal 10-2044-3

IBAN : CH03 0840 1016 2329 4570 4

Titulaire du compte : Institut Romand de Psychotraumatologie

Av. de Montchoisi 21 – 1006 Lausanne